



## HABILITATION BO/HO/HOV (EXÉCUTANT) - 1 JOUR -



**Public :** Toute personne devant assurer des tâches d'ordre non électrique, comme des travaux de type peinture, menuiserie, maçonnerie, etc...

**Prérequis :** Aucuns prérequis

**Durée :** 8h00 présentiel - 1 journée

**Lieu de réalisation :** Intra - Dans votre établissement

**Nombre de participants :** 04 à 10 participants maximum



### Activité du travailleur :

Aucune opération d'ordre électrique n'est réalisée mais accès à des zones ou emplacements à risque spécifique électrique (accès réservé aux électriciens). Exemples de professions : peintre, maçon, serrurier, agent de nettoyage... ne réalisant pas de réarmement de disjoncteur, pas de remplacement de lampe, fusible, etc. mais uniquement des travaux de peinture, maçonnerie....

### Objectif

Permettre au personnel d'exécuter des opérations d'ordre non électrique dans des locaux réservés aux électriciens à proximité de pièces nues sous tension.

### Déroulé

#### Module 1 - tronc commun -

- Distinguer les grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations : courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance...
- Enoncer les effets du courant sur le corps humains : électrisation, électrocution, brûlure.
- Citer les noms et les limites des domaines de tension et reconnaître les matériels relevant des ouvrages ou des installations.
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Connaître les principes de l'habilitation électrique : symboles, limites et formalisation.
- Lister les prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations.
- Caractériser, identifier, contrôler et utiliser les équipements de protection collective.
- Mettre en oeuvre le matériel et l'outillage approprié, connaître les risques liés à sa manipulation (échelle, outils à main...).
- Décrire et appliquer les procédures et consignes en cas d'incendie ou d'accident dans un environnement électrique.
- Evaluer le risque électrique et mettre en oeuvre les mesures de prévention.

#### Module 2 - thèmes spécifiques"

- Nommer les acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction).
- Connaître les limites de l'habilitation indice 0 (autorisations et interdis) et évaluer les risques dans ces limites.
- Repérer la zone de travail, appliquer les prescriptions.



## Méthodes pédagogiques

- Apports de connaissances avec appui audiovisuel.
- Mise en pratique des connaissances théoriques acquises.
- Exposés / Débats.
- Etude de cas.



## Moyens techniques

- PC et vidéoprojecteur avec ressources multimédia.
- Matériel pour mise en situation (maquettes pédagogiques de simulation).



## Modalité d'évaluation

- Assiduité et participation active à la formation.
- Evaluation continue des acquis à partir d'un questionnaire (QCM) et de mises en situation de travail ou d'intervention.
- La satisfaction des participant(e)s est évaluée à l'aide d'un questionnaire.
- Un avis après formation sera délivré à l'issue de l'évaluation des savoirs et savoirs-faire.
- L'habilitation est formalisé par un titre d'habilitation qui sera pré-rédigé et envoyé à l'employeur lui permettant de délivrer le titre d'habilitation électrique (validité recommandée selon NFC 18-510 : 3 ans)



## Accès P.M.R.

L'accessibilité dépendra des capacités d'accueil de l'établissement organisant la formation. (nous consulter)



## Intervenants

Les intervenants sont des formateurs diplômés et habilités dans la prévention du risque électrique et justifiant d'une expérience confirmé dans le domaine concerné. Tous les formateurs sont certifiés et à jour de leurs formations.

